

CRÉATURES SINGULIÈRES

Appel à candidature Exposition événement dans la galerie

Village d'Artistes : Diffuseur de talents depuis 1987

Créée en 1987, l'association Village d'Artistes de Rablay-sur-Layon s'est donné pour objectif de promouvoir l'art contemporain et les métiers d'art en développant, dans ce petit village au cœur de la vallée du Layon, au sud d'Angers, un lieu de visite incontournable en Maine-et-Loire.

Dans un vaste bâtiment du 15^{ème} siècle, propriété de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, le Village d'Artistes s'organise sur trois niveaux : la boutique de créateurs au rez-de-chaussée, la galerie d'art contemporain au 1^{er} étage et l'artothèque au 2^{ème} étage. Tous ces espaces font la part belle aux artisans d'art et aux artistes de toute la France, sélectionnés avec soin par l'association.

Une exposition événement

Le Village d'Artistes souhaite développer des expositions thématiques afin de poursuivre la dynamique qui fait l'originalité de la programmation de sa galerie d'art.

L'exposition « CRÉATURES SINGULIÈRES » sera présentée du vendredi 22 avril au dimanche 26 juin 2022. L'inauguration aura lieu le vendredi 22 avril à partir de 18h30.

La thématique

Entre rêves et chimères... les créatures imaginaires peuplent les légendes, les contes et les poèmes.

Ces créatures fantastiques, féériques, étranges, hybrides, réveillent nos souvenirs d'enfance.

Entre beauté et monstruosité... la frontière s'efface. C'est alors que le monstre révèle sa beauté et que la créature féérique dévoile un inquiétant visage.

Et si l'imaginaire devenait réalité ?

L'appel à candidature s'adresse à tous les créateurs et artistes professionnels en activité :

créateurs, designers, artisans d'art, artistes... dont le travail représente des créatures sorties d'univers singuliers, étranges, fantastiques, féériques, oniriques... cet espace de création et d'expression inspiré par les légendes, les contes, les récits fantastiques ou les rêves.

L'exposition

Les projets retenus seront exposés et proposés à la vente dans la galerie du Village d'Artistes.

La scénographie de l'exposition tiendra compte de la thématique et sera étudiée et mise en place par la responsable de la galerie.

Des projets peuvent être proposés pour l'aménagement de l'amphithéâtre extérieur, entrée principale du Village d'Artistes. Un plan métré et des photos de l'amphithéâtre seront transmis aux intéressés sur simple demande.

Les projets proposés peuvent être des œuvres et des créations déjà réalisées, en cours de réalisation ou à réaliser. Ils concernent la création au sens large du terme en respectant la thématique : œuvres d'art, décoration, installation, mobilier ou accessoires, en pièces uniques ou en petite série, entièrement ou partiellement conçus et réalisés par les artisans d'art et les artistes.

Pour les candidats retenus :

- Mise à disposition des pièces retenues le 11 avril 2022 au plus tard.
- Présence au vernissage de l'exposition le 22 avril 2022

Le dépôt des dossiers

Les candidatures doivent comprendre un minimum de 5 pièces

Le dossier est à envoyer par courrier à :
VILLAGE D'ARTISTES
Exposition « CRÉATURES SINGULIÈRES »
11bis, rue Saint Vincent, RABLAY-SUR-LAYON
49750 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Ou par e-mail à : villageartistes@rablaysurlayon.com
Attention, nous ne recevons pas les e-mails dont les PJ font plus de 10Mo au total.

Date limite du dépôt des candidatures Mardi 1 juin 2020

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une présentation de :
 - ✓ votre activité
 - ✓ votre démarche, votre projet
- Les visuels des pièces en haute définition et au format JPEG ou PDF avec leurs dimensions.
- Des plans et croquis précis s'il s'agit de l'aménagement de l'amphithéâtre ou d'un projet réalisé spécialement pour l'exposition.
- Et tous les éléments susceptibles de permettre au comité de sélection de se prononcer.

Tous les éléments envoyés sont libres de droit et peuvent être utilisés pour les actions de communication concernant cette exposition.

La sélection

Le comité, composé des membres de l'association Village d'Artistes et de la responsable de la galerie, se réunira courant juin.

Les candidats retenus seront prévenus par téléphone, les non - retenus par courrier ou par e-mail.

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires adressez-vous à Mélanie Pasquier : 02 41 78 61 32 ou villageartistes@rablaysurlayon.com

Consultez également notre site internet : www.villageartistesrablay.com